



COMMUNE DE CESCAU

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 3 MAI 2023.

Délibération n°	Objet	Résultat du vote
2023-14	Fongibilité des crédits pour le budget de la Commune en nomenclature M57.	Approuvée
2023-15	Repas des aînés : Montant de la participation financière pour le transport en bus.	Approuvée
2023-16	Attribution du fonds de concours par la Communauté de Communes de Lacq Orthez à la Commune pour le projet « Rénovation et extension de la Mairie et Réhabilitation des logements aux étages ».	Approuvée
2023-17	Aliénation du domaine public pour la propriété Hourcq.	Approuvée
2023-18	Modalité de reversement du produit de la taxe d'aménagement à la Communauté des Communes de Lacq-Orthez et fixation du taux conformément au II de l'article 1639 du code général des impôts.	Approuvée

Liste publiée sur le site internet le 5 mai 2023.

Hervé LAFITTE,

Maire de CESCAU.

